



**ARRETE 13/2026 du 05/05/2026**

***Portant réglementation temporaire de circulation sur les chemins ruraux desservant les lieux-dits HEIDENFELD et SILBACHWAEDELE et rue de Masevaux devant la salle du Lierenbuckel***

Le Maire,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales - loi n° 96.142 du 21 février 1996, et notamment ses articles L 2212.1, L 2212. 2 et L 2213.2
- Vu la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée et complétée par la loi n° 82.623 du 22 juillet 1982,
- Vu l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière approuvée par arrêté ministériel des 10 et 15 juillet 1974,
- Vu le Code de la Route

Considérant qu'à l'occasion de la Course d'Orientation de Mulhouse organisée par le Club d'Orientation de Mulhouse, il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement sur les chemins ruraux desservant les lieux-dits HELDENFELD et SILBACHWAEDELE, ainsi que la rue de Masevaux devant la salle du Lierenbuckel,

**ARRETE**

- Article 1 : Les samedi 9 mai de 8h00 à 22h00 et dimanche 10 mai 2026 de 5h00 à 16h00, la circulation et le stationnement seront interdits à tout véhicule ou engin agricole ou terrestre sur les chemins ruraux desservant les lieux-dits HEIDENFELD et SILBACHWAEDELE, ainsi que la rue de Masevaux devant la salle du Lierenbuckel et donnant accès à la Course d'Orientation de Mulhouse.
- Article 2 : La circulation visée à l'article 1 est autorisée aux véhicules des organisateurs ou toute autre personne dûment autorisée. L'accès au city park sera interdit les 9 et 10 mai 2026 dans les horaires précisés dans l'Article 1.
- Article 3 : Le présent arrêté ne s'applique pas aux services de sécurité, de police, d'incendie, ni aux ambulances en cas d'urgence.
- Article 4 : La Commune décline toute responsabilité en cas d'accident consécutif à une infraction au présent arrêté.
- Article 5 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément à la loi.
- Article 6 : Ampliation du présent arrêté sera transmis à :
- M. le Sous-Préfet de THANN
  - Gendarmerie de THANN
  - Brigade Verte.
  - RCSC
  - Club d'Orientation de Mulhouse

**FAIT A BOURBACH-LE-BAS, le 05/05/2026**

**Le Maire :  
Christophe BIHLER**

